



Paris Sud Est, Dijon, Lyon, Chambéry, Marseille, Montpellier



## Agression d'un ADC à Paris Gare de Lyon SUD-Rail dépose un droit d'alerte

Ce jeudi 18/01 un ADC de Marseille a été agressé par un individu qui traversait les voies. Ce dernier n'a pas apprécié la remarque de notre collègue et lui a porté plusieurs coups au visage avant de s'enfuir. Le conducteur a été pris en charge par l'équipe de secours de la gare et emmené à l'hôpital. L'agresseur a été appréhendé par les forces de l'ordre. Nous apportons tout notre soutien à notre collègue.

Cela montre une nouvelle fois que depuis la mise en place des filtrages, il y a de plus en plus de traversées de voies. Malgré les nombreux signalements, les mesures restent « légères », très souvent il n'y a pas d'agent de sécurité en bout du quai et ce ne sont pas les portillons mis en place qui empêchent les personnes de passer. Le problème n'existe pas qu'en Gare de Paris-Lyon, pratiquement toutes les gares sont concernées.

Suite à cette agression violente, SUD-Rail a déposé un droit d'alerte concernant toutes les gares où des accueils embarquements sont organisés.

Lors de l'enquête nous avons pu constater que la direction prenait cette agression à la légère. La direction considère qu'il n'y a pas Danger Grave et Imminent et minimise même les risques. D'après eux, il y a très peu de traversées de voies et celles-ci se dérouleraient uniquement sur les premiers trains du matin ! Pourtant toutes les personnes travaillant dans les gares savent très bien que toute la journée des personnes contournant les filtrages traversent les voies et pas uniquement à PLY ! Des traversées en bout de quai mais aussi entre les attelages des UM ou par les portes des motrices. Face à cela des cheminots font régulièrement face à des altercations verbales et des menaces voire même des agressions. Cette situation a empiré depuis que certaines gares comme PLY ont supprimé l'agent de sécurité qui était en bout de quai. SUD-Rail avait d'ailleurs dénoncé ce risque lors d'une DCI en novembre 2023.



Voici les mesures envisagées par la direction lors de l'enquête :

- Actualisation du risque dans le Document Unique de l'ET TGV SE.
- Réflexion sur les modalités de déclinaison des formations aux postures « sureté » des agents de conduite du périmètre de la BU Axe Sud-Est et intégration à l'issue dans le PAPRIACT de l'ET TGV SE.
- Relation avec les acteurs locaux (ESV et Direction de G&C) pour sécuriser les accès aux quais.
- Relancer les tournées SUGE sur les premiers trains en Gare de Paris-Lyon.
- Travailler sur l'accentuation des détections des comportements clients inadaptés via les dispositifs de Vidéo-Surveillance en gare.

Pour SUD-Rail c'est insuffisant nous demandons :

- La présence systématique sur tous les trains d'un agent de sécurité en tête de quai des gares où des filtrages sont organisés.
- L'Accélération de la sécurisation des accès aux voies par Gare et Connexion et les activités. Les portes en bout de quai ne sont pas efficaces.

Suite au désaccord, une CSSCT extraordinaire s'est tenue le vendredi 19 janvier mais hélas la direction prend toujours à la légère la sécurité de ses agents.

**Nous maintenons donc le droit d'alerte et invitons les agents à faire usage de leur droit de retrait s'ils se sentent en danger.**

